



Plan d'activités de 2016-2017

AUDITOR GENERAL
OF NEW BRUNSWICK



VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL
DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Introduction

Le Vérificateur général du Nouveau-Brunswick (VGNB) est un bureau indépendant qui sert l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick.

La vérificatrice générale aide l'Assemblée législative à veiller à ce que le gouvernement soit imputable en faisant état de son rendement et de sa gestion des ressources et des fonds publics. Ceci s'accomplit en offrant des opinions concernant les états financiers et des rapports sur les audits de performance. Les constatations du VGNB figurent au rapport annuel que la vérificatrice générale dépose à l'Assemblée législative et qu'elle défend devant les comités permanents sur les comptes publics et les corporations de la Couronne.

La *Loi sur le vérificateur général* exige que notre Bureau soumette chaque année au greffier de l'Assemblée législative un plan d'activités et un rapport sur le rendement concernant le Bureau.

Le présent document présente le plan d'activités de 2016-2017 du Bureau. Le rapport sur le rendement du Bureau peut être aussi consulté sur notre site Web www.agnb-vgnb.ca

Ce que nous faisons

Notre Bureau effectue généralement deux types d'audits : les audits d'états financiers et les audits de performance (optimisation des ressources) :

- Nos travaux d'audit d'états financiers incluent l'audit des états financiers de la province du Nouveau-Brunswick et de divers organismes de la Couronne et des demandes de remboursement de frais partagés auprès du gouvernement fédéral.
- Nos audits de performance (optimisation des ressources) visent les programmes, services, processus et fonctions du gouvernement et peuvent englober des éléments comme la gouvernance, l'économie, l'efficacité, l'efficacité, les rapports sur le rendement, les

contrôles internes, la conformité, la gestion des ressources et des fonds publics.

En vertu de l'article 12(1) de la *Loi sur le vérificateur général*, à la demande de l'Assemblée législative ou de certains autres organismes ou personnes, nous pouvons auditer toute question relative aux affaires financières de la province et en faire rapport.

Un exemple récent de ce type de demande se veut le volume I de notre rapport de 2015 concernant l'aide financière accordée à Atcon Holdings Inc. et à l'industrie.

Principes directeurs

Notre vision, notre mission et nos valeurs orientent la réalisation de nos travaux :

Notre vision

Un bureau d'audit indépendant qui sert le Nouveau-Brunswick en favorisant un gouvernement responsable et durable.

Notre mission

Fournir de l'information objective et fiable, en temps opportun, à l'Assemblée législative au sujet du rendement du gouvernement quant à sa prestation de programmes et de services aux citoyens du Nouveau-Brunswick.

Nos valeurs

Nos valeurs nous orientent et nous aident à mener à bien notre mission et notre vision. Elles guident nos actions quotidiennes et nous servent de rappels constants de nos engagements. Elles attestent les normes élevées qui régissent notre travail et notre comportement, et les résultats que nous cherchons à atteindre.

- **Équipe**

Nous croyons que nos forces sont le résultat des connaissances, de l'expérience et du professionnalisme de notre équipe.

Principes directeurs – suite

- **Impact**

Nous choisissons nos audits pour leur pertinence, leur importance et leur risque dans le but d'opérer des changements positifs pour la province du Nouveau-Brunswick.

- **Intégrité**

Nous travaillons ensemble et collaborons de façon ouverte, honnête et digne de confiance tout en respectant la confidentialité des renseignements obtenus. Nous nous efforçons d'atteindre la plus haute norme de conduite professionnelle et éthique qui soit.

Plan stratégique

Notre Bureau a un plan stratégique de sept ans qui a été mis au point en décembre 2014 et qui comporte les objectifs stratégiques suivants :

- sélectionner une combinaison d'audits d'états financiers et de performance qui apportent la plus grande valeur à nos parties intéressées;
- offrir un milieu de travail enrichissant pour notre équipe;
- augmenter le soutien que nous offrons aux comités sur les comptes publics et les corporations de la Couronne;
- augmenter la sensibilisation du public quant au rôle du VGNB et à ses rapports;
- mettre à l'essai un comité consultatif d'experts indépendants du VGNB;
- mettre en œuvre la modification de 2014 de la *Loi sur le vérificateur général*.

Audits de performance

Les priorités des audits de performance ont trait aux travaux requis pour achever ces audits et en publier les résultats d'ici notre échéance du 31 décembre 2016 prescrite par la loi. Voici les audits que nous envisageons de publier en 2016 :

- Foyers de soins
- Inspection des viandes
- Services du curateur public
- Associations de foires agricoles
- Société des loteries de l'Atlantique (audit conjoint avec d'autres vérificateurs généraux du Canada atlantique)

Les travaux de suivi sur les recommandations formulées dans les rapports du VGNB des exercices antérieurs seront également effectués conformément à notre cycle de suivi et leur publication est prévue en décembre 2016.

Aussi, l'équipe d'audit de performance commencera des travaux sur de nouveaux audits, dont ceux abordant les sujets suivants :

- le changement climatique (audit conjoint avec d'autres vérificateurs généraux du Canada);
- les marchés de services – ministère du Développement social;
- Atcon – nouveaux travaux pour répondre aux questions toujours en suspens;
- autres audits à être déterminé.

Ces éléments seront définis au cours de 2016-2017 afin d'amorcer les audits de performances.

Priorités de 2016-2017

Nos priorités de 2016-2017 reflètent notre vision, notre mission et nos valeurs ainsi que nos objectifs stratégiques. Voici nos priorités pour 2016-2017 :

Dans l'ensemble

La priorité globale du VGNB est de publier au moins deux volumes de notre rapport de 2016 couvrant les audits d'états financiers et de performance d'ici l'échéance du 31 décembre 2016 prescrite par la loi.

Audits d'états financiers

L'audit des états financiers de la province du Nouveau-Brunswick représente le plus grand et le plus important audit d'états financiers qu'effectue notre bureau. Son achèvement dépend de plusieurs facteurs, dont certains échappent à notre contrôle. On a vu au cours des derniers exercices que les travaux se sont achevés à l'automne en raison de la présence d'importantes questions de comptabilité et d'audit. Cette année, nous visons le mois de septembre 2016 pour l'achèvement.

Dans le cadre de l'audit des états financiers de la province, de nombreux systèmes d'information provinciaux sont examinés et testés. Un plan de rotation nous aide à déterminer quels systèmes d'information sont examinés. Certains systèmes d'information sont examinés chaque année en raison de leur importance. Cette année, nous examinons dix systèmes d'information pour y effectuer des sondages d'opérations et autres procédures et envisageons d'achever ce travail avant la signature de l'opinion d'audit sur les états financiers de la province.

Cette année, le Bureau effectuera un nouvel audit des états financiers de Service Nouveau-Brunswick fusionné (anciennement les activités de Service Nouveau-Brunswick, de l'Agence des services internes du Nouveau-Brunswick et de Facilicorp et certaines activités du ministère des Services gouvernementaux). Nous réalisons également un audit des états financiers d'un organisme nouvellement créé, Opportunités Nouveau-Brunswick (l'ancien organisme Investir Nouveau-Brunswick et combinant maintenant certains aspects opérationnels du ministère du Développement économique).

L'équipe d'audit d'états financiers auditera également les états financiers de 14 organismes de la Couronne et une réclamation de frais partagés auprès du gouvernement fédéral. Cette équipe est aussi responsable d'élaborer des recommandations aux entités qu'elle audite lorsque des déficiences importantes sont observées. Les observations et les thèmes clés émanant de nos recommandations dans le cadre des audits d'états financiers seront incluses dans le volume notre rapport portant sur les audits d'états financiers dont la publication est prévue en décembre 2016.

Voici une liste de nos audits d'états financiers d'organismes de la Couronne planifiés pour 2016-2017 :

- Centre communautaire Sainte-Anne
- Collège communautaire du Nouveau-Brunswick
- Commission de l'assurance agricole du Nouveau-Brunswick
- Commission des services d'aide juridique du Nouveau-Brunswick
- Conseil du premier ministre sur la condition des personnes handicapées
- Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick
- Curateur public - fiducies administrées
- Opportunités Nouveau-Brunswick
- New Brunswick Community College
- Service Nouveau-Brunswick
- Société de développement régional
- Société de Kings Landing
- Société de voirie du Nouveau-Brunswick
- Société des loteries et des jeux du Nouveau-Brunswick

Assurance de la qualité

La qualité est essentielle pour les travaux effectués par notre Bureau. Nous sommes d'avis que le public, le gouvernement et nos parties intéressées exigent la plus haute qualité dans nos travaux. Dans ce contexte, nous avons en place des processus pour évaluer et surveiller nos pratiques d'assurance de la qualité. Voici nos priorités clés pour 2016-2017 dans ce domaine : maintien, surveillance et rapport en matière de systèmes de contrôle de la qualité de notre bureau ainsi que la participation dans les examens professionnels par des pairs et la mise en œuvre de toutes les recommandations connexes.

Ressources humaines et administration

Nos ressources humaines et nos pratiques administratives appuient la vision, la mission et les objectifs stratégiques de notre Bureau. Les priorités en matière de ressources humaines et d'administration pour 2016-2017 comprennent les éléments suivants :

- fournir à tous les membres du personnel des possibilités adéquates de perfectionnement professionnel afin d'appuyer et de compléter leurs attributions de tâches et de répondre aux exigences en matière de perfectionnement professionnel;

- continuer à appuyer les étudiants CPA dans leur formation et le nouveau programme d'éducation des CPA au fur et à mesure qu'ils acquièrent de l'expérience dans notre Bureau;
- poursuivre nos travaux pour donner une nouvelle image du VGNB;
- déposer notre rapport sur le rendement et notre plan d'activités comme documents distincts non inclus dans notre rapport annuel, comme l'exige notre nouvelle loi;
- continuer à travailler avec le greffier de l'Assemblée législative et les autres hauts fonctionnaires concernant tout changement proposé aux activités où il s'applique au VGNB;
- mener une enquête sur la perception des employés et y répondre;
- mettre en œuvre un processus au sein du bureau pour répondre aux nouvelles normes pour les audits de performance (NCMC 3001);
- examiner la méthodologie d'audit des états financiers pour des possibilités d'efficacité et de cohérence avec les autres bureaux d'audit législatif;
- obtenir une opinion sans réserve dans le cadre de l'audit des états financiers de notre bureau et publier les états financiers audités dans notre rapport sur le rendement;
- poursuivre la mise en œuvre de notre plan stratégique de sept ans.

Mesures de rendement

Le Bureau a eu recours à des mesures de rendement depuis de nombreuses années afin d'évaluer son rendement. Nous avons évalué le rendement de notre Bureau dans notre rapport sur le rendement de 2014-2015, qui peut être consulté sur notre site [Web](#). Le rapport sur le rendement inclut également nos états financiers du 31 mars 2015, pour lesquels nous avons reçu une opinion d'audit sans réserve datée du 17 juin 2015.

Nous présentons ci-après nos mesures de rendement actuelles et les cibles connexes.

Mesure de rendement*	Cible du bureau pour 2016-2017*
1. Perception des députés, déterminée par une enquête	80 % ou plus élevé
2. Perception des entités auditées, déterminée par une enquête	80 % ou plus élevé
3. Pourcentage des recommandations acceptées et 4. Pourcentage des recommandations mises en œuvre	Globalement, 100 % de nos recommandations mises en œuvre pour notre période de suivi
5. Perception des employés, déterminée par une enquête	80 % ou plus élevé
6. Achèvement des audits à temps	Toutes les dates cibles sont respectées
7. Utilisation de notre temps, l'accent étant mis sur le pourcentage de temps consacré au travail d'audit	Ventilation des heures de travail comme suit : <ul style="list-style-type: none"> • Audits d'états financiers et de performance – 65 % • Perfectionnement professionnel et formation – 5 % • Administration et activités de soutien du bureau – 30 %
8. Coût de nos audits relié au personnel	1 380 000 \$ représentent le coût annuel approximatif lié au personnel affecté aux projets d'audit importants qui se répartit comme suit : <ul style="list-style-type: none"> • 35 % pour les audits de performance • 25 % pour l'audit de la province du Nouveau-Brunswick • 25 % pour l'audit des organismes de la Couronne • 5 % pour l'audit des réclamations de frais partagés • 10 % pour la préparation du rapport annuel

* Remarque : les mesures de rendement du bureau sont en train d'être actualisées dans le cadre de la mise en œuvre de notre plan stratégique et certaines mesures ou cibles pourraient changer.

Budget de 2016-2017

Le budget approuvé du Bureau pour 2016-2017 s'élève à 2 109 000 \$ et est ventilé comme suit :

Services du personnel	2 090 830 \$
Autres services	271 470
Fournitures et approvisionnements	8 200
Immobilisations	13 500
Moins : recouvrements	(275 000)
Budget total 2016-2017	2 109 000 \$

La plus grande partie du financement du Bureau provient d'un crédit annuel accordé par l'Assemblée législative. De ce montant, presque tout le budget du Bureau représente les salaires et avantages sociaux. Sauf pour trois membres du personnel, tous les employés s'occupent de fournir des services d'audit.

Le Bureau recouvre des coûts concernant certains audits d'états financiers, ce qui représente environ 10 % du budget global du Bureau. Le montant des recouvrements s'est accru, car plus d'audits ont été ajoutés aux travaux du Bureau sans l'attribution de fonds supplémentaires.

Renseignements supplémentaires

De plus amples renseignements sur le VGNB peuvent être consultés sur notre site Web www.agnb-vgnb.ca ou en communiquant avec nous comme suit :

Téléphone : 506-453-2465

Télécopieur : 506-453-3067

Poste : Case postale 758, Fredericton, NB, E3B 5B4